

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
SIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2003-2004)  
LE 20 JANVIER 2004**

**1.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 45, M<sup>me</sup> Marie-Louise Gentric-Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**2.0 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 20 JANVIER 2004 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASHÉREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (6), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Louise Tremblay (20).

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), André Dugas (11), Yves Garand (5), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12).

ET :

M<sup>me</sup> Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau primaire et M<sup>me</sup> Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> SUSAN TREMBLAY, directrice générale  
CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe  
M. OSVALDO PAOLUCCI, directeur général adjoint

ET :

M<sup>me</sup> CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes  
MM. MAURICE BROSSARD, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle  
PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines  
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles  
PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières  
GILLES PRESSEAU, secrétaire général

M<sup>mes</sup> Claudine Claudine Caron-Lavigueur (2), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4) et M. Yvon Derome (21), commissaires, ont avisé de leur absence.

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

C.C.-1461-01-04

**4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté à savoir :

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2003
- 6.02 Révision du réseau des établissements – Adoption
- 6.03 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2004-2007 – Actes d'établissement 2004-2005 - Liste des établissements 2004-2005 – Adoption
- 6.04 Autorisation de signatures - Modification
- 6.05 Nominations à d'autres instances – Délégués
  - 6.05.01 Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay
  - 6.05.02 Chambre de commerce du district de Saint-Rémi
  - 6.05.03 CLD des Jardins-de-Napierville
- 6.06 Activité « Reconnaissance » pour anciens commissaires

- 7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
  - 7.01 Cas d'expulsion d'un élève
- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 10.01 Approbation des budgets des établissements 2003-2004 (Article 276 de la LIP)
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 11.01 Vente de terrain sur la rue Jogues à Sainte-Catherine : demande de délai supplémentaire par « Les Habitations de la Rive »
- 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
  - 14.01 Conseil général FCSQ les 16 & 17 janvier 2004
  - 14.02 Tournée en régions – Président et directeur général – Le jeudi 29 janvier 2004
  - 14.03 Session de formation des nouveaux commissaires – Le samedi 20 mars 2004
- 15.0 COMITÉ DE PARENTS**
- 16.0 DEMANDE D'INFORMATION**
- 17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**
- 18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
  - 18.01 Campagne Centraide 2003 – Résultats
  - 18.02 Communiqué de presse relativement au dépôt des états financiers 2002-2003
  - 18.03 Articles de journaux
  - 18.04 Félicitations adressées à la nouvelle présidente
  - 18.05 Lettre du MEQ – Projet à frais partagés à l'école Louis-Philippe-Paré
  - 18.06 Lettre de la FCSQ – Conférences régionales des élus
  - 18.07 Activités et événements – Janvier et février 2004
  - 18.08 Académie Langlois - Hemmingford
- 19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**
- 5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

La directrice générale, M<sup>me</sup> Susan Tremblay, présente chacun des dossiers.

  - 1. Vente de terrains à Sainte-Catherine**

Ce sujet est à l'ordre du jour.
  - 2. Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay**

La directrice générale présente l'état du dossier, rappelant que la Commission scolaire est plutôt intéressée à vendre le terrain et elle fait part des grands échéanciers.
  - 3. Plan stratégique de la Commission scolaire : projet d'orientations et d'objectifs – Adoption**

À venir.
  - 4. Académie Langlois à Hemmingford – Résultats des démarches**

La documentation inhérente à ce sujet est déposée au point 18.08.
  - 5. Demande de parents de l'école Louis-Lafortune – Accès à la cour d'école**

Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, présente le dossier. Elle répond à des questions.

**6. Comité culturel de la MRC Roussillon – Représentation de la Commission scolaire**

Ce sujet est à l'ordre du jour.

**7. Taxes scolaires résultant des modifications au rôle d'évaluation versus impacts sur la péréquation**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, répond à la question.

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**6.01 DISPENSATION, LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2003  
- DISPENSATION**

C.C.-1462-01-04

CONSIDÉRANT l'article 170 de la LIP qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2003.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1463-01-04

**- APPROBATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2003 soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.02 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS – Secteur Nord-Ouest**

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier et répond à des questions.

C.C.-1464-01-04

**À 20 H 17, MADAME SOLANGE COUTURE-DUBÉ, COMMISSAIRE, OCCUPE SON SIÈGE.**

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la démarche pour la révision du réseau des établissements amorcée en 2001-2002;

CONSIDÉRANT les décisions du conseil des commissaires prises lors de la séance du 11 décembre 2001 et des séances de janvier 2002;

CONSIDÉRANT les enjeux identifiés par la Commission scolaire et les hypothèses de modification du réseau soumises à la consultation des instances concernées à l'automne 2002;

CONSIDÉRANT le processus de consultation mené auprès des instances officielles et inclus dans le « Rapport de consultation »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire, d'adopter les orientations suivantes :

**Commentaire [51]:** Absence d'Yves Garand

- que l'école des Bourlingueurs-Sainte-Catherine récupère les groupes d'élèves de 6<sup>e</sup> année de son bassin géographique à compter de l'année scolaire 2004-2005;
- que l'école de l'Odysée récupère les groupes d'élèves de 6<sup>e</sup> année de son bassin géographique à compter de l'année scolaire 2004-2005;
- que le ou les groupes d'élèves en surplus au préscolaire à l'école de l'Odysée soient transférés à l'école des Bourlingueurs-Sainte-Catherine pour l'année scolaire 2004-2005.
- que ces groupes d'élèves retournent à l'école de l'Odysée l'année suivante;
- que l'école des Timoniers récupère les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire de son bassin géographique à compter de l'année scolaire 2004-2005.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1465-01-04

**RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS – Secteur Nord**

**Commentaire [52]:** Absence d'Yves Garand

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la démarche pour la révision du réseau des établissements amorcée en 2001-2002;

CONSIDÉRANT les décisions du conseil des commissaires prises lors de la séance du 11 décembre 2001 et des séances de janvier 2002;

CONSIDÉRANT les enjeux identifiés par la Commission scolaire et les hypothèses de modification du réseau soumises à la consultation des instances concernées à l'automne 2002;

CONSIDÉRANT le processus de consultation mené auprès des instances officielles et inclus dans le « Rapport de consultation »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire, d'adopter les orientations suivantes :

- que l'école Jean-Leman accueille un maximum de 26 groupes d'élèves du préscolaire et du primaire pour l'année scolaire 2004-2005;
- que le ou les groupes d'élèves en surplus au préscolaire à l'école Jean-Leman soient transférés à l'école Saint-Marc, Émilie-Gamelin ou Notre-Dame-Saint-Joseph pour l'année scolaire 2004-2005;
- que ces groupes d'élèves retournent à l'école Jean-Leman l'année suivante;
- qu'advenant un surplus d'élèves de 3<sup>e</sup> secondaire à l'école Fernand-Seguin, ceux-ci soient transférés à l'école de la Magdeleine pour l'année scolaire 2004-2005;
- qu'advenant un surplus d'élèves de 3<sup>e</sup> secondaire à l'école Saint-François-Xavier, ceux-ci soient transférés à l'école de la Magdeleine pour l'année scolaire 2004-2005.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.03 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2004-2007, ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2004-2005 - LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2004-2005**

C.C.-1466-01-04

**6.03a PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 – Adoption**

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier.

**Commentaire [53]:** Absence d'Yves Garand

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2004-2007), la liste des établissements (2004-2005) et les actes d'établissement (2004-2005) selon les articles 211,193 et 79 de la LIP, cette consultation s'étant déroulée du 10 décembre 2003 au 15 janvier 2004.

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la révision du réseau des établissements;

CONSIDÉRANT que les hypothèses soumises concernant la révision du réseau 2004-2005 ne modifient en rien le « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2004-2007 » transmis en consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le plan triennal (2004-2005, 2005-2006, 2006-2007) de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé en annexe sous la cote 6.03a.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1467-01-04

**6.03b LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2004-2005 - Adoption**

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2004-2007), la liste des établissements (2004-2005) et les actes d'établissement (2004-2005) selon les articles 211, 193 et 79 de la LIP, cette consultation s'étant déroulée du 10 décembre 2003 au 15 janvier 2004.

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la révision du réseau des établissements;

CONSIDÉRANT que les hypothèses soumises concernant la révision du réseau 2004-2005 ne modifient en rien la « Liste des établissements 2004-2005 » transmise en consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent la liste des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année scolaire 2004-2005, telle que déposée en annexe sous la cote 6.03b.

**Commentaire [54]:** Absence d'Yves Garand

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1468-01-04

**6.03c DÉLIVRANCE DES ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR 2004-2005**

**Commentaire [55]:** Absence d'Yves Garand

CONSIDÉRANT l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2004-2007 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT l'adoption de la liste des établissements 2004-2005;

CONSIDÉRANT les décisions prises par les membres du conseil des commissaires concernant la révision du réseau des établissements 2004-2005;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que, pour l'année 2004-2005, soit délivré un acte d'établissement à chacune des écoles et à chacun des centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.03c et ajusté selon la décision prise par les membres du conseil des commissaires sur la révision du réseau des établissements.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1469-01-04

**6.04 AUTORISATION DE SIGNATURES – Modification**

**Commentaire [56]:** Absence d'Yves Garand

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les élections scolaires tenues le 16 novembre 2003;

CONSIDÉRANT la nouvelle nomination à la présidence du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'avis juridique qui stipule que le conseil des commissaires doit octroyer un mandat afin de permettre de signer les contrats précédemment ou ultérieurement adoptés;

CONSIDÉRANT la recommandation de nos conseillers juridiques à l'effet de désigner le mandataire uniquement par sa fonction;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires autorisent la présidente ou le président du conseil des commissaires et le directeur général ou la directrice générale à signer les contrats, ententes et autres documents de même nature précédemment ou ultérieurement adoptés et ce, dans le respect des délégations de pouvoirs en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**MONSIEUR YVES GARAND, COMMISSAIRE, OCCUPE SON SIÈGE.**

**6.05 NOMINATIONS À D'AUTRES INSTANCES – Délégués**

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis, commissaire, présente le dossier.

C.C.-1470-01-04

**6.05.01 Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay – Détermination du nombre de délégués**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires fixent à trois le nombre de délégués à la Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay et que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries assume les coûts inhérents à la cotisation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CHÂTEAUGUAY – Nomination des délégués**

**1<sup>re</sup> proposition**

CONSIDÉRANT les élections scolaires tenues le 16 novembre 2003;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1470-01-04 fixant à trois le nombre de délégués à la Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay;

CONSIDÉRANT qu'un des postes est occupé par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs (résolution C.C.-0513-11-00);

CONSIDÉRANT que la résolution C.C.-0513-11-00 désigne une personne qui n'est plus commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que **Monsieur Jean-Pierre Bélair**, commissaire, soit nommé délégué à la Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2<sup>e</sup> proposition**

CONSIDÉRANT les élections scolaires tenues le 16 novembre 2003;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1470-01-04 fixant à trois le nombre de délégués à la Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay;

CONSIDÉRANT qu'un des postes est occupé par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs (résolution C.C.-0513-11-00);

CONSIDÉRANT que la résolution C.C.-0513-11-00 désigne une personne qui n'est plus commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que **Monsieur Yves Garand**, commissaire, soit nommé délégué à la Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1471-01-04

C.C.-1472-01-04

C.C.-1473-01-04

**6.05.02 CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE SAINT-RÉMI**

**DÉTERMINATION DU NOMBRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires fixent à deux le nombre de délégués des commissaires à la Chambre de commerce du district de Saint-Rémi et que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries assume les coûts inhérents à la cotisation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**NOMINATION DES DÉLÉGUÉS**

**1<sup>re</sup> proposition**

CONSIDÉRANT les élections scolaires tenues le 16 novembre 2003;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1473-01-04 fixant à deux le nombre de délégués à la Chambre de commerce du district de Saint-Rémi;

CONSIDÉRANT que la résolution C.C.-0719-08-01 désigne une personne qui n'est plus commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que **Monsieur Marcel Gélinas**, commissaire, soit nommé délégué à la Chambre de commerce du district de Saint-Rémi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2<sup>e</sup> proposition**

CONSIDÉRANT les élections scolaires tenues le 16 novembre 2003;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1473-01-04 fixant à deux le nombre de délégués à la Chambre de commerce du district de Saint-Rémi;

CONSIDÉRANT que la résolution C.C.-0719-08-01 désigne une personne qui n'est plus commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que **Madame Diane Soucy**, commissaire, soit nommée déléguée à la Chambre de commerce du district de Saint-Rémi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.05.03 CLD DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE – Nomination d'un délégué**

Deux personnes sont mises en nomination pour siéger au CLD des Jardins-de-Napierville :

Madame Micheline Patenaude-Fortin par M. Alban Synnott  
Madame Claudine Caron-Lavigneur par M. Marcel Gélinas

C.C.-1474-01-04

C.C.-1475-01-04

Le vote est pris sur la candidature de Madame Micheline Patenaude-Fortin. Si celle-ci ne recueille pas la majorité nécessaire, un vote sera alors pris sur la deuxième personne mise en candidature.

**C.C.-1476-01-04**

CONSIDÉRANT les élections scolaires tenues le 16 novembre 2003;

CONSIDÉRANT que la résolution C.C.-0923-04-02 désigne une personne qui n'est plus commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Madame Micheline Patenaude-Fortin**, commissaire, à titre de représentante au Centre local de développement (CLD) des Jardins-de-Napierville d'ici à la fin de l'année scolaire 2003-2004.

ONT VOTÉ POUR : 14 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 3 commissaires

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

~~C.C.-1477-01-04~~  
(annulé)

**6.05.04 ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES LA CITIÈRE-ROUSSILLON**

**C.C.-1478-01-04**

**DÉTERMINATION DU NOMBRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires fixent à trois le nombre de délégués des commissaires à l'Association des gens d'affaires La Citière-Roussillon et que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries assume les coûts inhérents à la cotisation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1479-01-04**

**NOMINATION DES DÉLÉGUÉS**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Mesdames Louise Tremblay, Denise Daoust et Monsieur André Dugas**, commissaires, délégués à l'Association des gens d'affaires La Citière-Roussillon.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1480-01-04**

**NOMINATION DES DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Mesdames Lise Beauchamp-Brisson, Solange Couture Dubé et Margot Pagé**, commissaires, déléguées substituts à l'Association des gens d'affaires La Citière-Roussillon.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.06 ACTIVITÉ « RECONNAISSANCE » POUR ANCIENS COMMISSAIRES**

Les membres du conseil sont intéressés par l'organisation d'une activité « Reconnaissance » pour les membres élus du conseil des commissaires 1998-2003 et qui ne font pas partie de l'actuel conseil.

**C.C.-1481-01-04**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que la politique des civilités qui s'applique au personnel retraité s'applique également aux commissaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1482-01-04

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**7.01 DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE – Dossier 5209457**

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Elle répond à des questions.

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique 41-13 en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'expulser l'élève portant le dossier # 5209457 de l'école Saint-François-Xavier pour l'année 2003-2004 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription dans une autre école de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

C.C.-1483-01-04

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.01 APPROBATION DES BUDGETS DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit approuver le budget des établissements;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires approuvent les budgets 2003-2004 des conseils d'établissement du CEAG/MEA/L'Envol et de l'école Louis-Philippe-Paré pour lesquels une copie de l'adoption par le conseil d'établissement a été déposée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1484-01-04

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.01 VENTE DE TERRAIN SUR LA RUE JOGUES : DEMANDE DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE PAR « LES HABITATIONS DE LA RIVE »**

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande du G.R.T.S.O. (Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest) d'obtenir un troisième délai supplémentaire afin de lui permettre de finaliser l'élaboration de son projet et compte tenu de l'évolution favorable de ce dossier;

CONSIDÉRANT que leur dossier chemine normalement auprès de la Société d'Habitation du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires accordent un délai de 120 jours supplémentaires (du 1<sup>er</sup> février 2004 au 30 mai 2004 inclusivement)

pour permettre au G.R.T.S.O. (Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest) de terminer l'élaboration de son projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

**14.01 CONSEIL GÉNÉRAL FCSQ LES 16 & 17 JANVIER 2004**

La présidente, M<sup>me</sup> Marie-Louise Gentric-Kerneis, commente la documentation préparée par la FCSQ. Elle fait rapport des activités du conseil général.

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (Loi 34) - Représentation des élus scolaires**

CONSIDÉRANT que la mise en place des nouvelles Conférences des élus du territoire interpelle directement les commissions scolaires puisqu'elles sont des institutions démocratiques dirigées par des élus au suffrage universel et imputable au même titre que les élus municipaux;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique confie aux commissions scolaires des responsabilités importantes d'ordre économique, social et communautaire;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires possèdent une expertise multiple en partenariat avec le milieu socio-économique, notamment en matière de la formation de la main-d'œuvre et des services aux entreprises;

CONSIDÉRANT que plusieurs des élus scolaires participent déjà à des organismes voués au développement économique ou régional (CLD, Chambres de commerce, Association des gens d'affaires);

CONSIDÉRANT que la participation active des élus scolaires apparaît incontournable pour les deux volets du mandat des Conférences régionales des élus que sont la révision des structures de développement et l'établissement du plan quinquennal de développement;

CONSIDÉRANT que la dynamique du développement régional exige que tous les grands partenaires publics soient mis en interaction et partagent ensemble leur vision de l'avenir, tout en développant des plans d'action qui tiennent compte de tous les domaines d'intervention en région.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Tremblay, commissaire,

de demander à la Conférence des élus du secteur ouest de la Montérégie d'accepter la présence d'élus scolaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14.02 TOURNÉE EN RÉGIONS – Président et directeur général – Le jeudi 29 janvier 2004**

La présidente présente le dossier.

**14.03 SESSION DE FORMATION DES NOUVEAUX COMMISSAIRES – Le samedi 20 mars 2004 – Contenu**

La présidente présente le dossier.

**15.0 COMITÉ DE PARENTS**

C.C.-1485-01-04

**16.0 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La présidente présente quelques informations et commente des activités auxquelles elle a participé.

La directrice générale présente un état de situation concernant le dossier provincial des élèves EHDAA. Elle rappelle également la poursuite en recours collectif prise contre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et 9 autres commissions scolaires ainsi que le ministère de l'Éducation du Québec.

Elle informe le conseil de divers autres sujets à savoir :

- . Processus d'affectation à l'école Vinet-Souligny
- . Réaménagement à la bâtisse Louis-Philippe-Paré
- . Académie Langlois (référence au dépôt de documents 18.8)
- . Communiqué – Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie

**18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Campagne Centraide 2003 – Résultats
- 18.02 Communiqué de presse relativement au dépôt des états financiers 2002-2003
- 18.03 Articles de journaux
- 18.04 Félicitations adressées à la nouvelle présidente
- 18.05 Lettre du MEQ – Projet à frais partagés à l'école Louis-Philippe-Paré
- 18.06 Lettre de la FCSQ – Conférences régionales des élus
- 18.07 Activités et événements – Janvier & février 2004
- 18.08 Académie Langlois – Hemmingford
- 18.09 Revue « Virage » - Décembre 2003

**18.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 22 H 25,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que la séance ordinaire du 20 janvier 2004 soit et est levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Présidente de la séance

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

D:\Textes\Cc\2003-2004\Procès-verbaux\2004-01-20.doc

C.C.-1486-01-04